



DOSSIER ARTISTIQUE

Bach in the Days

Jean-Sébastien Bach, un patrimoine musical en mouvement

En 1959, un jeune pianiste français s'assoit au piano et joue Bach, mais en swing. Jacques Loussier vendra plus de six millions de disques avec cette idée simple : redonner à l'improvisation la place qu'elle avait autrefois dans la musique classique, et dévoiler l'extraordinaire force jubilatoire de la musique de Jean-Sébastien Bach.

« Bach in the Days » reprend ce pari, plus de soixante ans après, avec un duo piano Keybird et contrebasse.

Certaines pages restent fidèles aux partitions du cantor de Leipzig ; d'autres sont créées en adaptant librement des fragments musicaux typiques de l'époque baroque.

La matière musicale comme patrimoine

L'œuvre de Bach est bâtie sur des cellules rythmico-mélodiques précises : quatre notes qui montent, un chromatisme qui descend, un intervalle large ou resserré. En son temps, on appelait cela des « affects » : elles portent un sentiment avant même d'être développées. En isolant ces cellules, en les répétant de manière hypnotique, le musicien contemporain peut « actualiser » les affects de la matière musicale conçue par Bach, et ainsi invoquer leurs descendants, membres d'une famille allant du minimalisme américain au jazz contemporain, en passant par les musiques traditionnelles.

Bach l'improvisateur

De son vivant, Bach n'était pas tant connu comme compositeur : sa réputation était celle d'improvisateur hors norme, et même redouté ! Ceux qui l'ont entendu tenir l'orgue racontent un vertige. La partition n'était, pour lui, qu'une trace parmi d'autres possibles. Cette place de l'improvisation dans la musique savante occidentale, de Bach à aujourd'hui, le concert la donne à entendre plutôt qu'à raconter : chaque soir, une partie du programme n'existera qu'une seule fois.

LES MUSICIENS



PIANO KEYBIRD

Augustin d'Assignies
Direction artistique & arrangements



CONTREBASSE

Marion Pacaud

***« Bach in the days » ne cherche pas à moderniser Bach.
Il rappelle qu'il n'a jamais cessé de l'être.***